

Publié le 7 février 2020

Comment créer et gérer une Sem à opération unique ?

Créées depuis le 1er juillet 2014, les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) sont un nouvel instrument d'intervention de la gamme des Entreprises publiques locales mis à la disposition des collectivités locales. Elles doivent permettre simultanément de sélectionner le meilleur actionnaire privé et de finaliser le contrat que la collectivité actionnaire souhaite lui confier.

Comment créer une SemOp sur des bases solides ? Comment mener à bien les étapes clés de sa constitution ? Enfin, comment en assurer un fonctionnement optimal ?

Objectifs

- Savoir diagnostiquer la faisabilité d'un projet de création de SemOp
- Acquérir les fondamentaux de la création d'une SemOp
- Maîtriser le fonctionnement et le management d'une SemOp

Publics

- Les adhérents à la Fédération des Epl
- Les présidents, administrateurs et dirigeants d'Epl non adhérents et partenaires
- Les juristes

Dates et lieu

- 11 juin 2020 (9h30/17h30)
 - 12 novembre 2020 (9h30/17h30)
- dans les locaux de la Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam
75008 Paris

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, paperboard, présentation.

Pré-requis

Aucun

Programme

A quoi peut servir une SemOp ?

- Outil de gestion à la disposition des collectivités :
 - Identification d'un besoin
 - Définition d'un projet économique
 - Etudes de marchés et études financières : business plan, plan de trésorerie
 - Choix du contrat de commande publique, objet de la SemOp

- Pourquoi une SemOp et pas une autre Epl ?
- Pourquoi m'associer avec un opérateur ?

Calibrer son outil pour propulser son projet : Constitution de la SemOp

- Le contrat de commande publique : les fondamentaux et les éléments essentiels
- La consultation : compter son temps, mobiliser ses services
- Le document de préfiguration : synthèse de la SemOp
- Le tour de table, la répartition du capital social, le cas des tiers actionnaires
- La rédaction des statuts et les points de vigilance

- Les relations avec les actionnaires : le pacte, sa finalité et les sujets à traiter
- L'organisation de la gouvernance
- Les délibérations et la signature des actes
- L'assemblée constitutive

La SemOp, société dérogatoire au droit commun et distincte de ses actionnaires

- La gouvernance : avoir une voix qui compte
- Les acteurs de la SemOp
- Le contrôle de la SemOp
- La collectivité à la fois déléguant et déléguataire
- La SemOp : employeur et contribuable à part entière
- La SemOp, pouvoir adjudicateur ? Entité adjudicatrice ?
- La SemOp, société de capitaux à responsabilité limitée : de quoi peut-il s'agir ?
- La fin de la SemOp